

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Cette copie est une photoreproduction.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					



LETTRE

ADDRESSÉE

AUX HABITANS

OPPRIMÉS DE LA PROVINCE

DE

QUEBEC.

**De la part du Congrès Général de l'Amérique Sep-
tentrionale, tenu à Philadelphie.**

THIS PAMPHLET IN THE ORIGINAL
WAS PRINTED BY FLEURY MESPLET
UNDER THE DIRECTION OF THE
CONTINENTAL CONGRESS HELD AT
PHILADELPHIA IN 1775.

Limited facsimile edition of
25 copies from an original in
the possession of Joseph Rapoport
of Montreal, Canada.

Copy no:

5

LETTRE

ADRESSÉE

AUX HABITANS

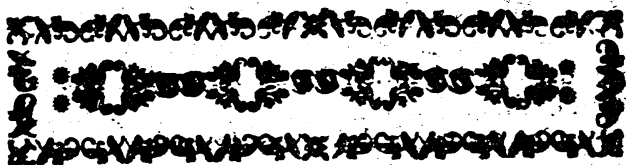
OPPRIMÉS DE LA PROVINCE

DE

QUEBEC.

De la part du *Congrès Général de l'Amérique Sep-*
entrionale, tenu à Philadelphie.





AUX HABITANS OPPRIMÉS

De la Province de QUEBEC.

Nos Amis & Compatriotes.

LES desseins formés par un Ministre arbitraire pour extirper la Liberté & les Droits de toute l'Amerique, nous ayant alarmés ; un sentiment du danger commun se joignant aux mouvements de l'humanité, fit que nous vous engageames par notre precedente Adresse a prêter votre attention a ce sujet de la derniere importance.

DEPUIS la conclusion de la derniere guerre nous vous avons considerés avec satisfaction comme sujets du même Prince que nous : & depuis le commencement du plan actuellement en execution pour subjuguier ce continent, nous n'avons vu en vous que nos compagnons de souffrance.---La Divine bonté d'un Createur indulgent nous ayant donné a tous un droit a la Liberté, & etant tous également voués a une ruine commune par les cruels edits d'une Administration despotique, il nous a paru que le sort des Colonies Protestantes & Catholiques etoit étroit ement lié ensemble & conséquemment nous vous invitames a vous unir avec nous

nous dans la résolution d'être libres & à rejeter avec dédain les fers de l'Esclavage, malgré l'artifice, qu'on auroit employé pour les polir.

Nous devons nous affliger sincèrement avec vous de ce que le jour est arrivé, pendant le quel le Soleil ne peut éclairer de ses rayons un seul homme libre dans toute l'étendue de votre pays : Soyés assurés que votre dégradation si peu méritée a émeu de la pitié la plus sincère toutes vos fœurs les Colonies, & nous nous flattons que vous ne souffrirés jamais (en vous soumettant lâchement au joug que l'on veut vous imposer) que cette pitié soit supplantée par le mépris.

Lorsque l'on forme des attentats audacieux pour dépouiller les hommes de ces droits qui leur ont été départis par l'Être Suprême, lorsque pour donner entrée au despotisme on fraye des routes au travers des pactes les plus solennels, lorsque la foi que le gouvernement a engagée cesse de donner de l'assurance a des Sujets fidèles & obéissans, & enfin lorsque les manoeuvres & les stratagèmes infidieux de la paix deviennent plus terribles que les opérations les plus sanglantes de la guerre. C'est alors pour eux le tems de maintenir ces droits & de s'opposer avec une indignation vertueuse au torrent de l'oppression qui vient se précipiter sur eux.

PAR l'introduction de la forme actuelle de votre gouvernement ou pluslot la forme actuelle de Tyrannie, vous, vos femmes & vos enfans sont faits esclaves---vous ne possédés rien que vous puissiés dire vous appartenir & chaque fois qu'un
gouverneur

gouverneur avare ou un conseil rapace seront portés à les demander on peut vous ravir tous les fruits de vos labours & de votre industrie. Vous êtes Sujets par ces édits à être transportés en pays étrangers pour livrer des batailles dans les quelles vous n'avez aucun intérêt & repandre votre sang dans des combats desquels vous ne pouvez retirer ni honneur ni profit, la jouissance même de votre religion, suivant le présent système, dépend d'un corps législatif auquel vous n'avez aucune part, & sur le quel vous n'avez point d'autorité, & vos prêtres sont exposés à être chassés, bannis, & ruinés, chaque fois que leurs richesses & leur possessions en fournira une tentation suffisante: ils ne peuvent pas s'assurer qu' il y aura toujours un Prince vertueux sur le trône & si jamais un Souverain méchant & négligeant concurretoit avec un ministre abandonné à vous dépouiller des richesses & des forces de votre pays, il est impossible de concevoir jusqu'à quelle extrémité & quelle diversité de misère vous pourriez être réduits sous la forme de votre établissement actuel.

Nous sommes informés qu'on vous a déjà requis de prodiguer vos vies dans un démêlé avec nous: Si vous vous soumettiez à votre nouvel établissement en acquiesçant à cette demande & qu'une guerre s'allumât contre la France, vos biens et vos fils pourroient être envoyés pour perir dans des expéditions contre les possessions de cette nation dans les îles de l'Amérique.

Il n'est pas à présumer que ces considérations ne seront d'aucun poids auprès de vous, ou que vous soyés si fort dénués de tout sentiment d'honneur---

neur---nous ne croirons jamais que la présente race de Canadiens auroit si fort dégénéré qu'elle ne posséderoit plus l'ardeur, le courage & la valeur, de leurs ancêtres ; certainement vous ne permettrés pas que l'infamie & la disgrâce d'une pusillanimité, pareille réjaillit sur vos têtes & que les conséquences qui s'en suivroient retombaissent pour toujours sur celle de vos enfans.

QUANT a nous nous sommes déterminés a vivre libres ou a mourir, et nous sommes résolus que la postérité n'aura jamais a nous reprocher d'avoir mis au monde une race d'esclaves.

Permettés que nous vous repétions encore une fois que nous sommes vos amis & non vos ennemis, & ne vous laissés point en imposer par ceux qui peuvent tâcher de faire naître des animosités entre nous.---quant a la prise du fort & des ammunitions de Ticonderoga, de même que celle du fort de la pointe a la Chevelure, & des batimens armés sur le lac ; elle a été dictée par cette grande loi, notre conservation propre, ces forts estoient destinés a nous nuire & à interrompre cette correspondance amicale & cette communication qui a subsisté jusqu'a présent entre votre colonie & les notres, nous souhaitons que cette affaire ne vous aye causé aucune inquietude & vous pouvés faire fonds sur les assurances que nous vous donnons que ces colonies ne poursuivrons aucunes mesures quelconques que celles qui seront dictées par l'amitié & une attention pour notre sureté & notre intérêt reciproque.

COMME

COMME l'intérêt que nous prenons a votre prospérité nous donne un titre a votre amitié, nous présumons que vous ne voudriez point nous faisant injure nous reduire a la triste nécessité de vous traiter en ennemis.

Nous conservons encore quelque esperance que vous vous joindrés a nous pour la defence de notre liberté mutuelle & il y a encore raison de croire que si nous nous joignons pour implorer l'attention de notre souverain aux oppressions inouies & injustes de ses sujets americains, il sera enfin détrompé & defendra a un ministre licentieux de continuer d'exercer désormais ses violences sur les ruines du genre humain.

Par Ordre du Congrès,

JEAN HANCOCK, Président.

Philadelphie, le 29^{me} May, 1775.

